

PROVINCE DE QUÉBEC  
École secondaire La Frontalière  
Commission scolaire des Hauts-Cantons

143

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de madame Karo Madore, le 18 décembre 2019, à 18 h 45, à la salle de conférence de l'école La Frontalière.

Présences :

- ▶ parents: Maryse Blanchette, Karine Masson et Karo Madore
- ▶ personnels: Sonya Bérubé et Caroline Plafter
- ▶ élève(s):
- ▶ représentant communauté: Étienne (travailleur de rues)
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur
- ▶ commissaire: François Lessard
- ▶ invité: Marie-Claude Gagnon
- ▶ secrétariat: Carole Moreau

Absence(s) : Ève Lanciaux, Anaïs Côté, Mélanie Thibault, Joanne Maheu, Sophie Langlois et Mélanie Paquette

Avant de débiter la rencontre, M. Émond nous fait un portrait de l'impact qu'aura l'adoption de la loi 40 sur l'instruction publique qui projette de revoir l'organisation et la gouvernance scolaires.

**CE005-19-915**

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 octobre 2019
3. Suivi au procès-verbal
  - a. Choix du nouveau membre
4. Questions du public
5. Budget : Mesures dédiées
6. Temps alloué à chaque matière (grille-matières 20-21)
7. Échéancier général (approuve)
8. Besoin en biens et services, amélioration, aménagement, transformation et réfection des locaux ou de l'immeuble
9. Plan triennal
  - a. Liste et actes d'établissement
  - b. Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles
  - c. Liste des services éducatifs offerts dans les écoles et les centres

- d. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 10. Information de la direction
  - a. Bal des finissants et cérémonie de fin d'études
- 11. Information du commissaire
- 12. Information du comité de parents
- 13. Information des membres du personnel
- 14. Information des élèves
- 15. Correspondance
- 16. Autres points
- 17. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Karine Masson, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **ADOPTÉE**

#### **CE005-19-916    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE 2019**

Sur la proposition de Sonya Bérubé, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 octobre 2019 tel que présenté.

### **ADOPTÉE**

#### **▶                    SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

##### **- Nouveaux membres au conseil d'établissement :**

Le conseil d'établissement accueille Mme Marie-Claude Gagnon et Étienne (travailleur de rues) qui combleront les postes suivants :

- Représentante des parents poste # 4 (Marie-Claude Gagnon)
- Représentant de la communauté (Étienne)

#### **▶                    QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler

#### **CE005-19-917                    MESURES DÉDIÉES**

Hugues Émond présente la répartition du montant de 130 198,00 \$ alloué par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, à notre établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées.

M. Émond confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veuillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisé à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);

- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- Soutien en mathématique (15530).

Sur la proposition de Karine Masson, il est résolu d'approuver la répartition des montants reçus pour notre établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées.

## **ADOPTÉE**

### **CE005-19-918      TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE 2020-2021 (grille-matières)**

Hugues Émond dépose le projet de grille-matières 2020-2021. La grille-matières est établie en fonction des règles du Régime pédagogique qui détermine les matières obligatoires et le nombre d'heures parfois indicatif, parfois prescrit par matière ou le nombre d'unités. Par la suite, il annonce les modifications qui ont été apportées à certaines matières. En voici le résumé :

1<sup>er</sup> cycle :                      Statu quo  
Adaptation scolaire :      Statu quo  
PEP (parcours études professionnelles) :    Statu quo

2<sup>e</sup> cycle :

- 3<sup>e</sup> secondaire : statu quo
- 4<sup>e</sup> secondaire
  - ✓ Afin d'augmenter le taux de réussite des sciences de 4<sup>e</sup> secondaire, le cours de sciences ST à 4 périodes a été remplacé par le cours sciences ATS à 6 périodes. Cette modification a pour effet de réduire à 2 périodes les cours à option de la 4<sup>e</sup> secondaire.
- 5<sup>e</sup> secondaire
  - ✓ Les cours optionnels ont été réunis en bloc de deux pour un total de 8 périodes. Chacun de ces blocs présente des cours de domaines semblables ce qui permettra à l'élève de choisir selon ses intérêts.

Monsieur Émond conclut en mentionnant que des cours optionnels en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire pourraient être ajoutés à l'offre actuelle. En effet, quelques enseignants déposeront prochainement des propositions de nouveaux cours optionnels.

Sur la proposition de Karine Masson, il est résolu d'approuver la grille-matières 2020-2021 en incluant toutes les modifications proposées.

## **ADOPTÉE**

### **CE005-19-919      ÉCHÉANCIER GÉNÉRAL 2019 - 2020**

Monsieur Émond présente les activités ajoutées au calendrier qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

- Sortie de fin d'année au zoo Miller pour la classe CAPS. Cette sortie sera financée par la fabrication et la vente de biscuits pour chiens dans le cadre du défi OSEentreprendre (date à déterminer);

- Activité de financement pour la Fondation Rêves d'Enfants faite par la classe ressources. Le projet consiste à la fabrication de support pour y accrocher des photos, et ce, à partir de palette de bois recyclé. Le financement provient également du défi OSEentreprandre;
- 10 et 11 février 2020 – camp musical à Asbestos pour les élèves faisant partie de l'harmonie La Frontalière;
- 24 au 26 avril 2020 – concours soliste à Victoriaville pour les élèves en musique inscrits à ce concours;
- 15 au 17 mai 2020 – participation de l'harmonie La Frontalière au Festival des Harmonies à Sherbrooke;
- 21 au 23 mai 2020 – Voyage à Toronto pour les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire.

Sur la proposition de Karo Madore, il est résolu d'approuver l'ajout à l'échéancier des activités qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

### **ADOPTÉE**

► **BESOIN EN BIENS ET SERVICES : AMÉLIORATION, AMÉNAGEMENT, TRANSFORMATION ET RÉFECTION DES LOCAUX OU DE L'IMMEUBLE**

Monsieur Émond présente un document où apparaissent les travaux prévus et approuvés du budget d'investissements dans le bâtiment et les demandes relatives à l'achat de mobilier, appareillage et outillage, et ce, pour la prochaine année scolaire (2020-2021). Il précise que l'aspect sécurité et confort ont été davantage considérés dans le choix des travaux à faire.

► **ACTE D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Émond nous explique la raison d'être de ce document et vérifie, avec les membres, l'exactitude des informations. L'acte d'établissement 2020 - 2021 renseigne sur l'utilisation des locaux dans notre école. Le seul changement à signaler est le déplacement de la classe de ParenBition qui est maintenant au secteur sportif.

Après consultation, les actes d'établissement des écoles seront adoptés au conseil des commissaires.

► **RÈGLES RELATIVES AUX CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES**

Monsieur Émond donne de l'information concernant les règles relatives aux critères d'inscription des élèves. Ces dernières incluent : les dispositions législatives, les procédures d'inscription, les critères d'inscription et les règles relatives à la fréquentation d'une école d'une autre commission scolaire pour l'année scolaire 2020-2021. La période officielle d'inscription de notre commission scolaire sera du 10 au 14 février 2020.

► **LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS**

Monsieur Émond nous présente la liste des services éducatifs qui seront offerts dans les écoles de la Commission Scolaire des Hauts-Cantons pour l'année scolaire 2020 – 2021. Ceux offerts à la Frontalière apparaissent à la dernière page du document.

► **PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION & DE DESTINATION DES IMMEUBLES**

Monsieur Émond dépose, pour consultation, le plan de répartition & de destination des immeubles de la commission scolaire pour les années scolaires **2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023**.

► **INFORMATION DU COMMISSAIRE**

Monsieur François Lessard annonce que la maternelle 4 ans devra être déployée sur tout le territoire de la commission scolaire à partir de septembre 2023.

Le rapport annuel 2018 – 2019 de la Commission scolaire des Hauts-Cantons est maintenant affiché sur le site internet de la commission scolaire. M. Lessard invite les membres du conseil d'établissement à en prendre connaissance.

Il conclut en relatant les incidences sur son rôle advenant l'adoption du projet de loi 40 sur l'instruction publique qui considère revoir l'organisation et la gouvernance scolaires.

► **INFORMATION DU PERSONNEL**

On rapporte la démonstration d'une belle solidarité auprès des enfants d'une famille dont la maison a été incendiée dernièrement.

De l'information est transmise concernant les activités à l'affiche lors de la journée du vendredi 20 décembre consacrée aux festivités pour Noël.

Pour conclure, on signale l'engagement d'une ressource pour l'organisation d'activités au secteur sportif le midi. Cet ajout permet de bonifier l'offre d'activités sur la période du dîner et, par conséquent, de meubler le temps libre de plusieurs élèves durant ce moment de la journée.

► **INFORMATION DES ÉLÈVES**

Absence des représentantes des élèves.

► **INFORMATION DE LA DIRECTION**

Monsieur Émond présente la nouvelle formule des festivités entourant le bal des finissants et les raisons qui ont amené l'équipe école à revoir le déroulement de cet événement. Or, l'événement se déroulera en deux temps, soit :

- ✓ 29 mai 2020 : Cérémonie de fin d'études comprenant la remise de l'album où le finissant portera la toge et le mortier pour la photo souvenir. Quatre invités seront autorisés à accompagner le finissant. Le tout se déroulera dans une formule 5 à 7.
- ✓ 6 juin 2020 : Bal des finissants comprenant l'arrivée sur le tapis rouge, le souper et la danse en soirée.

Un sondage questionnant les élèves sur différents aspects de leur vécu à l'école, tels que : la qualité de l'enseignement, l'offre d'activités culturelles et sportives, leur sentiment de sécurité, l'écoute des adultes de l'école, a été fait cet automne. Les résultats à ce sondage affichent un taux de satisfaction important de la part des élèves.

► **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Rien à signaler

▶ **CORRESPONDANCE**

- ✓ Lettre de démission de Madame Sophie Langlois qui représentait le personnel professionnel au conseil d'établissement.

▶ **AUTRES POINTS**

Rien à signaler

**CE005-19-920**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de Karo Madore, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 15.

**ADOPTÉE**

---

Président(e)

---

registraire